

Aux parents des  
Joueurs de sélection  
élèves de 8<sup>e</sup> Harmos

Method, le 17 janvier 2019

***Sport-études – soirée d’information aux parents – JEUDI 31 JANVIER 2019 – 19H30***

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Votre enfant fait partie de la Sélection vaudoise de basketball.

Comme vous le savez peut-être, l’intégration à la Sélection vaudoise est l’une des conditions majeures permettant de rejoindre la structure **Sport-études Basketball**.

Le Sport-études c’est :

- Le suivi de la scolarité obligatoire dans la filière à laquelle il a été orienté
- Deux entraînements spécifiques de grande qualité
- Des allègements scolaires au profit de ces entraînements
- Une progression rapide dans la pratique du basketball
- La mise à disposition d’un enseignant pour compléter les cours du premier groupe, afin de ne pas péjorer la scolarité
- La possibilité, en cas de difficultés momentanées, de bénéficier d’un répétiteur
- Un bilan médical (pris en charge par l’assurance maladie de votre enfant) effectué auprès d’un médecin spécialiste du sport
- La possibilité de participer à des activités sportives particulières (matches de haut niveau, rencontre avec des athlètes, etc)
- Le maintien du joueur dans son équipe de club

En contrepartie votre enfant doit :

- Assister à TOUS les entraînements
- Participer activement à la Sélection vaudoise lorsqu’il y est convoqué
- S’assurer de suivre assidument l’école dans sa filière d’orientation et réussir chaque année

Autres conditions :

- La structure sport-études basketball est ouverte à Pully (Collège Arnold Reymond)
- Le coût annuel est de fr. 1'200.- (possibilité de régler cet écolage en deux ou trois mensualités)
- L'entrée au sein de cette structure est imposée pour l'entier du dernier cycle complet de trois ans (de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année HarmoS)

La structure sport-études étant réservée à l'élite, l'AVB propose aux parents des joueurs de sélection une soirée d'information sur les tenants et aboutissants de cet engagement de trois ans.

Cette soirée d'information aura lieu

### Le jeudi 31 janvier 2019 à 19h30

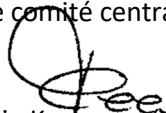
Chemin de Maillefer 35, à Lausanne (Bâtiment du SEPS)  
Salle de conférence, 3<sup>e</sup> étage

Il est toutefois impératif que l'enfant ait une réelle motivation à intégrer cette structure, c'est pourquoi nous vous invitons à discuter avec lui de cette possibilité et de l'engagement que cela induit pour les trois prochaines années, soit depuis la rentrée d'août 2019.

**Toutefois, le nombre de place étant limité à 8 élèves-joueurs par année scolaire, l'AVB ne peut pas garantir à ce stade que votre enfant aura toutes les qualités requises pour intégrer le sport-études.**

Nous vous remercions de faire bon accueil à cette invitation et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations sportives.

Pour le comité central AVB



Valérie Kees, secrétaire